



Communiqué

ADMR : CAPRICE IDÉOLOGIQUE

Le chaud et le froid, c'est ce qu'ont soufflés le Conseil Départemental et la direction de l'ADMR lors de la réunion de négociation du 23 mars.

La proposition du Conseil Départemental d'augmenter les indemnités kilométriques de 0,05 centimes d'euro avec un financement à hauteur de 650 000 euros s'est heurtée à un refus net et sans appel du directeur et de la Présidente du Conseil d'Administration de l'ADMR.

Les moyens sont là pour répondre aux revendications mais les dirigeant-es de l'ADMR s'obstinent à ignorer cette lutte légitime qu'ils et elles ont laissé pourrir durant trois mois.

Selon les kilomètres parcourus en une année (chiffres ADMR), l'augmentation de 0,05 centimes d'euro du kilomètre coûterait entre 180 000 et 200 000 euros.

Il s'agit pour la direction de l'ADMR d'une posture idéologique inadmissible, d'autant plus qu'au total, Conseil Départemental et ADMR réunis, ce n'est pas moins de 1 500 000 euros qui sont mis sur la table, grâce à la lutte des grévistes qui ont obtenu également l'engagement de la direction d'augmenter des heures de temps de travail pour réduire les temps partiels imposés et la précarité.

Incompréhensible car, en voulant punir les grévistes, la direction de l'ADMR 41 prive l'ensemble des salarié-es de cette amélioration de rémunération, plus que justifiée !

Quant à l'annonce incongrue faite à cette réunion sur l'augmentation tarifaire pour les bénéficiaires, nous réaffirmons que la CGT ne l'a jamais revendiquée, qu'elle n'est pas nécessaire et nous la contestons fermement.

Pour autant, si les questions de salaires, des conditions de travail et de déplacements sont repoussées volontairement à un futur incertain par la direction, l'Union Départementale CGT de Loir et Cher continue à apporter son total soutien à ces femmes en lutte et au syndicat CGT ADMR pour le respect du droit syndical, de la démocratie et pour le progrès social.

Blois le 25 mars 2021